

PROGRAMME DE RECHERCHE
“ POLITIQUE PUBLIQUES ET PAYSAGES :
ANALYSE, ÉVALUATION, COMPARAISONS ”

Rapport final de synthèse
janvier 2004

PAYSAGE – COULEUR – VILLE

Yves Abrioux

Zic-Zag – Passage du Cheval Blanc – 2 rue de la Roquette - 75011 PARIS

tél : 01 48 06 24 87 ; fax : 01 48 06 45 83

tél. perso. : 01 43 98 39 95

adresse électronique : Yabrioux@aol.com

1. OBJECTIF ET DEMARCHE

Etude transdisciplinaire des politiques locales de paysagement de l'espace public par le biais du fleurissement des abords des villes, des voies de circulation, des bâtiments publics, etc.

Enjeux

- élaboration d'une réflexion sur le paysage urbain, dans des termes étroitement liés aux représentations des habitants, en matière d'esthétique et de qualité de vie ;
- dégagement de la dimension paysagère des politiques municipales d'embellissement floral ;
- développement d'outils d'analyse et d'évaluation des politiques municipales ;
- formulation de propositions d'action et d'évaluation.

Démarche

- étude de la situation du fleurissement dans la réflexion paysagère ;
- étude historique du dispositif incitatif encadrant les politiques de fleurissement municipal (concours du CNVVF) ;
- élaboration d'une approche interdisciplinaire du phénomène ;
- études de cas ;
- confrontation des résultats obtenus sur le terrain ;
- travaux de conceptualisation et de synthèse.

2. LE DEROULEMENT DU PROJET

2.1 Les partenaires

- Membres de l'équipe ayant participé aux travaux de recherche :
 - Yves Abrioux, Département de Médiation culturelle, université Paris 3 ;
 - Gianni Burattoni, artiste ; chargé de cours, Ecole d'Architecture du quai Malaquais ;
 - Martine Burgos, EHESS ;
 - Jacques Leenhardt, EHESS ;
 - Delphine Le Maistre, paysagiste, Zic-Zag Sarl. ;
 - Vincent Rey, architecte paysagiste, Zic-Zag Sarl.
- Autre partenaires associés au déroulement :
 - néant.

2.2 Difficultés rencontrées

Suite à d'importantes lenteurs administratives dans la notification de l'acceptation de notre projet puis dans la correspondance avec le Comité d'Orientation, il nous a été impossible de mener à bien notre recherche dans les délais prévus.

Plus particulièrement, des difficultés financières majeurs engendrées par des retards dépassant parfois un année entière dans le règlement de nos factures (lesquels se sont poursuivis au moins jusqu'à la remise de notre rapport) ont gravement perturbé l'avancement du travail sur le terrain et par voie de conséquence grevé le déroulement de nos travaux de conceptualisation et de synthèse.

Des retards supplémentaires ont été provoqué par un changement de majorité municipale dans deux des communes retenues pour nos études de cas, entraînant un temps d'arrêt d'une durée d'un an dans les entretiens avec les municipalités concernées, en attendant que la nouvelle équipe ait arrêté sa politique en matière de fleurissement.

Notre recherche sur le Conseil national des Villes et Villages fleuris a été entravée par l'état lacunaire des archives de cet organisme, qui a eu pour effet de nous empêcher d'approfondir certaines de nos hypothèses de travail sur l'historique du Concours, voire de contrôler ou de développer certaines informations recueillies dans les entretiens avec les responsables du Comité.

Conformité des réalisations au projet initial

Aux difficultés précitées est venue s'ajouter l'ampleur de la tâche à laquelle nous nous trouvons confrontés pour procéder au déblayage d'un sujet peu étudié jusqu'à ce jour et ayant fait l'objet de problématiques au mieux partielles. Cette constatation nous a contraint à multiplier les aller-retour entre le terrain et l'élaboration méthodologique ou théorique. Il s'en est suivi un recentrement sur le travail de problématisation et de formalisation, lequel a fourni l'essentiel de notre rapport.

Le projet d'élargissement de l'enquête à d'autres communes a dû être abandonné par manque de temps et de moyens financiers. La perspective de réalisation de projets paysager et/ou d'action culturelle, dont il avait été dès l'origine prévu qu'elle déborderait le cadre de notre recherche n'a pas à ce jour atteint le stade où les expressions d'intérêt des deux communes pyrénéennes participant à l'étude se transformeraient en engagement ferme.

3. LES RESULTATS

3.1 Résumé des acquis

Introduction

Nous avons étudié sept communes correspondant à des cas de figure très variés, de par leur situation géographique (région parisienne/province ; nord/sud ; zone urbaine/campagne ...), leur dimension (allant d'un village de moins de 100 habitants à une ville de plus de 70 000), leur couleur politique, la nature et l'ampleur de leur politique de fleurissement. L'analyse des politiques de fleurissement mises en œuvre dans chacune de ces communes, tout comme la vision du fleurissement exprimée autant par les administrés que par les acteurs institutionnels impliqués dans la conception ou la mise en œuvre des politiques observées, met en évidence, à travers la diversité des situations relevées, la qualité pluridimensionnelle du fleurissement communal. Aux côtés d'initiatives proprement horticoles, nous avons relevé des soucis thématiques ou identitaires et avons pu montrer l'importance d'une prise en compte des enjeux imaginaires et paysagers de toute pratique floricole. Nous avons par ailleurs rencontré des pratiques institutionnelles très variées en matière de conception et de gestion des fleurissements. Enfin, nous avons relevé la dimension sociale et/ou associative prise par le fleurissement dans certaines communes et avons constaté à quel point les relations entretenues par une commune avec des collectivités ou des institutions d'échelle supérieure pouvaient peser sur le fleurissement municipal. Ces différentes dimensions du fleurissement communal sont loin de toutes accorder une importance cruciale à l'aspect purement visuel des réalisations.

La diversité de ce que recouvre le fleurissement communal est aujourd'hui appréciée, au moins dans certaines de ses dimensions, par les acteurs municipaux. Cette situation n'est pas sans rapport avec ce que nous avons pu mettre en lumière de l'évolution des positions défendues par les autorités ministérielles, à travers les trois instances qui ont successivement été chargées du concours des villes et villages fleuris : Commissariat au Tourisme (1959), Comité pour le Fleurissement de la France (1972), Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNVVF, 1988). Il s'avère cependant que les instruments dont dispose le CNVVF pour mener à bien des fonctions de conseil et d'évaluation restent à ce jour insuffisamment sensibles aux multiples facettes du phénomène.

Nous allons développer successivement chacun des aspects que nous venons de recenser, avant de conclure sur notre réflexion conceptuelle, puis sur la complexité que nous avons mise à jour sous l'apparente évidence d'une présence florale sur la place publique.

Dimension institutionnelle

Nous avons constaté à l'échelle municipale d'importantes différences dans l'organisation des circuits de décision et d'exécution d'une politique floricole. En effet, on rencontre des situations allant d'une pratique administrative hautement centralisée, faisant de surcroît l'objet d'un étroit contrôle politique, à une structure fortement décentralisée laissant une très grande initiative aux équipes sur le terrain, tant pour la conception que pour la mise en œuvre du fleurissement dans ses aspects aussi bien sociaux que proprement horticoles. On rencontre également (dans certains villages) un fleurissement de type associatif.

L'éventail des résultats obtenus nous conduit à insister sur la prise en compte de facteurs historiques et locaux dans l'évaluation d'une politique de fleurissement communal. Nous avons par ailleurs pu constater que l'organisation institutionnelle du fleurissement affectait les

dimensions politique, sociale, imaginaire et esthétique du phénomène, sur lesquelles nous revenons ci-dessous.

L'écoute des décideurs comme l'analyse des réalisations floricoles font également apparaître l'impact des relations entre différentes entités politiques ou administratives sur la nature et la qualité d'une politique de fleurissement. Nous pensons plus particulièrement aux relations entre la commune et le département (particulièrement pour ce qui concerne le cas sensible des équipements routiers en bordure de ville) ou encore à la qualité et à la cohérence des rapports au sein de différentes structures territoriales (intercommunale, pays, parc régional ...).

Dimensions politique, sociale et économique

Pour ce qui concerne la dimension politique, nous avons pu constater l'impact d'une politique de fleurissement sur la vie politique locale. Les résultats statistiques partiels que nous avons pu obtenir sur l'évolution des inscriptions au concours des villes et villages fleuris sont indubitablement à interpréter avec précaution et à considérer en l'état actuel comme un simple symptôme de la dimension proprement politique du fleurissement. La perception que peuvent avoir les administrés d'une politique de fleurissement municipale en dit plus long. Elle s'exprime en termes souvent identitaires, concernant aussi bien l'image de la commune offerte au visiteur ou au passant (exprimée également en termes d'accueil) que la mise en valeur du patrimoine ou le fleurissement souvent emphatique des bâtiments publics. La dimension identitaire concerne également le sentiment du degré de reconnaissance accordée ou refusée à tel quartier ou à telle catégorie socioprofessionnelle (surtout celle des commerçants). La lecture politique du fleurissement s'étend à des questions de propreté et de sécurité, mais aussi à l'intégration des populations défavorisées. Ces constatations concernent la dimension à la fois sociale et politique du fleurissement, tant il est vrai que les deux dimensions sont d'autant plus étroitement liées que, la commune constituant la base de la pyramide politique et administrative, ses responsables et ses agents se trouvent quotidiennement au contact de la population et de ses préoccupations les plus immédiates. Elles s'attachent aussi bien aux attentes exprimées par les habitants que leur éventuelle participation aux actions de fleurissement.

Pour ce qui concerne la dimension économique, notre recherche n'avait pas les moyens d'aller au-delà d'un simple relevé des ambitions affichées ou implicites des municipalités. Nous avons ainsi constaté une convergence des attentes exprimées qui dépassent le seul cadre touristique (lequel fut à l'origine de la politique nationale de fleurissement de la France), l'intérêt économique concernant essentiellement les centres ville ou les zones d'activités. L'échantillon de communes que nous avons étudié présentait par ailleurs des situations trop disparates (priorité donnée à l'achat des végétaux ou à leur culture par les services municipaux ; implication des services municipaux ou d'associations) pour permettre une analyse de l'impact du fleurissement sur la politique budgétaire d'une commune.

Dimensions horticole, imaginaire et paysagère

Notre analyse technique du fleurissement municipal démontre le privilège accordé par les acteurs à un modèle horticole, plutôt que paysager. Elle met en lumière une pratique qui consiste le plus souvent à répartir sur la carte d'une commune des compositions floricoles d'échelle le plus souvent réduite et dont l'articulation avec leur environnement immédiat pose régulièrement problème. Cependant, dans cette pratique très largement horticole, la compréhension d'une dimension paysagère transparait ici ou là, quoique de manière souvent implicite. Certains des effets paysagers ainsi obtenus nous ont paru particulièrement

intéressants. Leur explicitation exige la prise en compte des aspects imaginaires et esthétiques du fleurissement.

Pour ce qui concerne l'imaginaire, nous ne pensons plus ici aux effets produits sur un plan plus étroitement politique ou social que nous avons décrits ci-dessous, mais à des effets qui sont spécifiquement territoriaux ou spatiaux et qui impliquent un regard situé mettant en jeu un point de vue. L'imaginaire tend ici vers l'esthétique.

Pour ce qui concerne les effets territoriaux, nous avons pu relever que, là où de nombreux fleurissements de bâtiments publics, voire encore d'entrée de ville, se limitent à des effets déclaratifs ou de bornage, l'aménagement floral d'une voie, d'un espace réservé aux piétons, d'un rond-point ..., est susceptible d'accompagner la circulation et les déplacements, de souligner l'articulation ville-campagne, voire de faire émerger comme un espace social partagé la surface d'un village qu'autrement la dispersion des habitations permettrait à peine de distinguer des champs environnants.

A côté d'effets structurants de ce type, nous en avons constaté de bien plus fuyants, spatiaux plutôt que territoriaux puis qu'incorporant un mouvement qui concerne moins le déplacement d'un sujet (ou d'un véhicule) qu'il ne constitue la dynamique même du paysage, (ou plutôt d'un percept paysager).

Dimension incitative ; rôle du CNVVF

Structurants ou volatiles, les effets esthétiques complètent la liste des dimensions du fleurissement communal que nos analyses nous ont permis d'isoler. Ensemble ces différents aspects font du fleurissement une pratique qui, pour être ordinaire (quotidienne ; plus artisanale, bricolée même, que formalisée), n'en est pas moins complexe. Nous avons déjà observé que le phénomène déborde ainsi le seul cadre visuel.

En l'absence d'un dispositif législatif ou administratif, la promotion de cette pratique plus complexe qu'il ne paraît au seul regard du promeneur relève d'un dispositif incitatif mis en place il y a plus de quarante ans par le Commissariat au Tourisme et aujourd'hui placé sous la responsabilité d'une association Loi 1901 marquée d'une forte présence de l'Association des Maires de France mais placée sous la tutelle du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, du Tourisme et de la Mer.

Si nous avons constaté que l'évolution de la pensée du CNVVF allait dans le sens d'une compréhension accrue de la complexité d'une pratique perçue à l'origine comme un instrument de promotion touristique, nous avons également dû relever que le Conseil peinait à se doter de critères d'évaluation ou d'outils pédagogiques correspondant véritablement à cette nouvelle intelligence du fleurissement. Outre la carence de modalités d'appréciation permettant aux jurys de son concours de juger les dimensions autres qu'essentiellement visuelles des politiques municipales, nous avons relevé que les concepts d'ordre paysager dont fait usage le CNVVF dans son action de conseil réitèrent les structures idéologiques ou imaginaires qui, dans le domaine paysager, négligent de situer véritablement l'observateur par rapport à des effets autres que génériques articulés autour de l'opposition nature/culture.

Elaboration conceptuelle

Associée à l'état actuel de la réflexion sur le paysage et à la pénurie d'études sur la place ou la fonction du fleurissement dans l'espace public, cette situation nous a conduits à entreprendre un travail d'élaboration conceptuelle visant à traduire les effets perceptifs et imaginaires des

fleurissements relevés dans les communes que nous avons étudiées, dans des termes susceptibles de rendre compte de la complexité d'un phénomène non réductible à une simple stimulation rétinienne provoquée par une abondance de couleurs végétales, souvent d'une vivacité manifeste.

Conduit en parallèle à nos premières études sur le terrain puis continuellement enrichi par les matériaux que nous n'avons cessé d'accumuler, le réexamen de l'articulation entre les concepts de jardin et de paysage mais aussi une prise en compte de l'opposition entre paysages politiques et sociaux ou "vernaculaires" ont abouti à une première opposition entre fleurissements que nous avons dits d'apparat et d'ambiance et dont nous avons exploré le prolongement dans des effets de bornage ou dans l'élaboration d'une dimension plus franchement paysagère tenant compte de l'environnement d'une composition floricole et du regard situé de celui qui s'en approche ou qui passe à proximité. La proposition d'isoler des percepts et des affects proprement paysagers entend, quant à elle, rendre compte des effets esthétiques plus fugitifs évoqués ci-dessus.

Dans son rapport plus direct avec la population (et non plus avec le terrain), la signification du fleurissement communal a également donné lieu à une élaboration conceptuelle conduite dans les termes de l'imaginaire, de l'esthétique ou du sentiment poétique et destinée à compléter les analyses institutionnelles, politiques et sociales mentionnées ci-dessus. Ainsi, outre les attentes exprimées en termes de reconnaissance, de propriété, de sécurité ou encore de civilité, les entretiens que nous avons conduits nous ont permis d'esquisser une typologie de postures esthético-affectives articulée autour des trois figures du "communicant", de "l'humaniste" et de "l'esthète" qui, chacun à sa façon, articulent les dimensions individuelle, sociale et paysagère du fleurissement.

Un phénomène complexe

Nos recherches ont révélé des situations très différentes de commune en commune, dans les pratiques mises en œuvre sinon dans les attentes sociales ou les réactions esthétiques, pour ne pas dire dans la méconnaissance de l'impact paysager des fleurissements municipaux. Notre travail de synthèse a donc consisté à faire apparaître de manière transversale les différentes dimensions du phénomène isolées dans nos études de cas, afin de proposer les moyens de le percevoir dans toute sa complexité.

3.2 Publications

Néant.

3.3 Autres formes de valorisation scientifique

Elaboration de diaporamas destinés à mettre en évidence les effets situés et dynamiques d'une analyse paysagère, dont l'un a été utilisé à titre expérimental dans le cadre de notre enquête (présentations *Powerpoint* jointes à notre rapport).

3.4 Actions de transfert

Néant.

4. CONTRIBUTION DU PROJET AU PROGRAMME

4.1 Perspectives et conditions de généralisation des résultats en dehors du cas d'étude

Sensibles dès l'origine à la multiplicité des cas de figure que recouvre la notion apparemment simple de fleurissement communal, notre équipe interdisciplinaire a choisi de mettre en jeu différents champs d'étude : pratiques institutionnelles, enjeux sociaux, imaginaires, horticoles, paysagers ..., à travers une gamme étendue de voies d'approche : entretiens avec les acteurs politiques, administratifs, associatifs des politiques floricoles ; entretiens et enquête visant les habitants, analyse des réalisations ; historique du Conseil national de Villes et Villages fleuris et de son concours ...

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, notre travail de synthèse cherche à mettre en évidence les différentes facettes du phénomène, dont elle présente une première structuration. Chacune des dimensions identifiées mériterait d'être approfondie. Conscients de n'avoir guère que débroussaillé la dimension économique du fleurissement communal, nous insistons sur l'intérêt qu'il y aurait à consacrer une étude spécifique à cette question, dans sa dimension budgétaire comme dans celle des effets attendus mais également provoqués sur la vie économique locale. Une étude complémentaire pourrait s'intéresser au marché développé à l'échelle nationale en raison de l'importance prise dans notre pays par les politiques communales de fleurissement.

Il serait par ailleurs intéressant de confronter les résultats que nous avons obtenus avec la situation du fleurissement municipal dans les pays voisins (et par exemple au Royaume Uni, sur les campagnes de fleurissement conduites sous l'impulsion du mot d'ordre de "*Britain in Bloom*").

Nous ne pouvons cependant qu'insister sur le fait que toute perspective de généralisation des résultats obtenus passe par la vérification, et donc la consolidation et/ou la modification, des éléments d'analyse que nous avançons. Nos différentes études de cas ont été conduites par trois équipes dont le champ d'intérêt privilégié avait une spécificité réelle. Dans un premier temps, chacune des équipes a ainsi privilégié une approche soit sociologique, soit paysagiste (au sens plus technique du terme), soit encore esthétique. La confrontation des résultats obtenus a ensuite servi à infléchir le travail des équipes sur le terrain et à frayer de nouvelles pistes. Il serait cependant nécessaire de procéder à une série d'études de cas pour lesquelles l'approche transdisciplinaire serait formalisée dès le départ et pleinement appliquée à chacune des communes étudiées, afin de vérifier les premiers résultats mis à jour par nos travaux exploratoires.

4.2 Contribution du projet à la réponse aux interrogations soulevées dans l'appel à proposition (en référence aux différents axes)

- *L'émergence du paysage dans la culture contemporaine*

Notre étude historique du Conseil national des Villes et Villages fleuris fait état de l'émergence d'une intelligence plus compréhensive mais toujours insuffisante d'un phénomène doté d'une dimension paysagère.

- *L'analyse et l'évaluation de l'encadrement juridique et législatif français*

Le fleurissement municipal s'inscrit dans un cadre, non pas juridique ou législatif, mais incitatif. Nous avons fait état d'un certain parallélisme avec l'évolution de la législation régissant le paysage, mais aussi d'un écart entre le paysage tel que défini et encadré par la loi et la pratique " ordinaire " du fleurissement.

- *Les acteurs sociaux, leurs réseaux et leurs représentations socioculturelles du paysage dans l'élaboration des politiques publiques*

Nous avons examiné les circuits de décision politique et administrative impliqués dans la conception et la mise en œuvre d'une politique de fleurissement communal, mais aussi l'implication de réseaux associatifs dans ces activités. Nous avons exploré les motivations des décideurs et les souhaits (attentes ; reproches) des acteurs sociaux ou des habitants. Nous avons enfin exploré, par le biais d'entretiens portant entre autres sur les modèles de fleurissement, différentes formes de représentation (sociale, imaginaire, esthétique, poétique ...) du phénomène et avons articulé ces résultats, lorsque cela se révélait possible, à des catégories sociales ou professionnelles.

- *Evaluation des effets des politiques publiques sur le paysage et ses structures*

Venant se greffer sur des aménagements lourds, une politique de fleurissement n'affectera pas profondément l'écosystème de son lieu d'implantation ; elle ne risque pas de porter durablement atteinte à la qualité architecturale ou urbanistique d'un site. Au regard des conséquences découlant d'opérations plus conséquentes, les inconvénients comme les avantages que peut provoquer un fleurissement, par exemple sur le plan visuel ou sur celui de la circulation des personnes et des véhicules, ont un impact moins profond sur les structures de l'environnement. Or, justement en raison de la légèreté de sa mise en œuvre et de la relative modicité de son coût, le fleurissement peut proposer un champ d'expérimentation pour l'aménagement communal ; il peut devenir l'enjeu d'une appropriation active et polémique par les habitants de l'espace de leurs déplacements utilitaires quotidiens et errements poétiques les plus ordinaires. C'est sans doute de ce côté qu'il conviendrait de développer une véritable politique publique.

- *Evaluation des formations dans le cadre des politiques publiques d'enseignement et de recherche.*

Cette question n'est pas concernée par notre recherche, si ce n'est de manière fort indirecte par le biais de la mission de conseil remplie par la Conseil national des Villes et Villages fleuris. La méconnaissance de la dimension paysagère d'une réalisation florale témoigne plutôt d'un besoin de formation concernant les acteurs et le public, que nous évoquons dans notre travail de synthèse.

- *Analyse et évaluation des expérimentations et méthodes spécifiquement paysagères et des effets des techniques de gestion, protection, réhabilitation ou création de paysages*

Pour ce qui concerne cette rubrique comme pour l'évaluation des effets du fleurissement sur le paysage et ses structures, la modestie du phénomène dans ses dimensions spatiale et

temporelle le prive de toute conséquence majeure ou durable. En conséquence, notre tentative de traduction dans des termes paysagers d'une pratique le plus souvent confinée dans le domaine de l'horticulture porte ainsi davantage sur les représentations provoquées par des interventions relativement légères que sur des inscriptions matérielles durables. On remarque cependant dans les politiques de fleurissement public un intérêt croissant pour les matériaux durables (arbres, arbustes, vivaces) et pour des pratiques respectueuses des valeurs écologiques.

- *L'évaluation économique des politiques publiques en matière de paysage*

Nous avons expliqué ci-dessus la très grande modestie de notre contribution à cette question, qui mériterait une étude approfondie.

4.3 Principaux enseignements

Si nos travaux ont mis en évidence la nécessité d'évaluer les fleurissement municipaux dans leur dimension tout autant sociale que visuelle, nous nous permettrons de souligner qu'il n'existe pas de continuité manifeste entre les dimensions esthétique (au sens étendu du terme) et sociale. En l'état actuel de la question, seule une notion générale de " bien-être " les relie. Il suffit de proposer à cette valeur positive un élément de contenu (nostalgie, utopie, reconnaissance d'une identité par exemple régionale ...) pour comprendre combien toute spécification sémantique risque d'être porteuse de dissension plutôt que de consensus. Certes, nous avons esquissé une approche esthétique du paysage (au sens fort de ces deux termes) dans laquelle percept et affect ne seraient pas dénués d'implications humaines ou sociales. On ne saurait cependant privilégier cette seule approche dans l'évaluation de la pratique ordinaire (et non pas artistique) que constitue le fleurissement. En l'état actuel de la recherche et eut égard au statut du phénomène étudié, nos résultats nous poussent à proposer pour l'évaluation du fleurissement communal une série d'approches parallèles ou convergentes et à mettre en garde, non seulement contre toute définition étriquée du paysage, mais également contre une évaluation trop étroitement paysagère de la pratique ordinaire que constitue le fleurissement.

- Pour ce qui concerne l'évaluation proprement paysagère, nous rappellerons que notre recherche nous conduit à insister sur la nécessité de procéder à des analyses situées, c'est-à-dire tenant véritablement compte de la position physique d'un sujet par rapport à un environnement producteur d'effets paysagers. Nous insisterons également sur la nécessité de relativiser l'apport d'oppositions binaires de valeurs générales comme celles de culture et de nature, au bénéfice d'une prise en compte de la diversité des positionnements esthético-affectifs adoptés face aux paysages.
- Pour ce qui concerne l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, nous avons dit que notre recherche montrait l'importance d'une prise en compte des aspects moins visibles, voir latéraux, d'une politique. Le fait que celle-ci porte en premier lieu sur un phénomène aussi visible (mais aussi modeste) que le fleurissement de la place publique, pratique concernant des surfaces souvent réduites et des durées limitées (puisque saisonnières), ne change rien à l'affaire : d'autant plus que l'engagement financier exigible (par exemple pour l'installation de fleurissements hors sol avec arrosage automatique) est loin d'être toujours négligeable. Or, les différentes pratiques institutionnelles que nous avons mises en évidence au sein des municipalités étudiées mais aussi dans les relations entre

partenaires territoriaux ne font pas preuve de la même sensibilité envers les différents enjeux que nous avons définis.

- Pour ce qui concerne les rapports entre politiques publiques et paysages, le cadre essentiellement incitatif de la politique de fleurissement public conduite sous l'égide du Conseil national des Villes et Villages fleuris exige que les instruments utilisés par le CNVVF dans l'accomplissement de ses missions de conseil et d'évaluation soient à même de prendre en compte les différentes dimensions du phénomène. Or, nous avons vu que, si l'histoire du CNVVF témoignait d'une réelle évolution à cet égard, il lui restait à forger des outils réellement performants pour promouvoir un fleurissement de qualité et évaluer les multiples facettes des politiques de fleurissement constatées sur le territoire national. Dans notre chapitre de synthèse, nous avons signalé les lacunes les plus criantes, qui constituent autant de pistes pour une réflexion au moins relativement en souffrance, et avons suggéré l'utilité d'une implication du Ministère de la Ville dans la réflexion sur les politiques de fleurissement.
- Pour ce qui concerne les prolongements théoriques, nous avons souligné la qualité exploratoire de notre recherche, laquelle a mis à jour la complexité potentielle des effets perceptifs, culturels, imaginaires, mais aussi sociaux ou politiques, susceptibles d'être provoqués par une politique de fleurissement. Les résultats que nous avons obtenus exigent certes d'être contrôlés et approfondis. Il n'en reste pas moins qu'ils ont été élaborés et expérimentés sur des données dont l'échelle modeste explique sans doute qu'elles aient été insuffisamment prises en compte dans la réflexion sur le paysage. Il en va ainsi de la mobilisation d'un savoir-faire horticole privilégiant les effets chromatique à court terme plutôt que la pratique structurante dans la durée qui est la préoccupation des paysagistes, mais aussi de l'expérience banale d'un environnement quotidien de faible envergure et de courte durée temporelle, modelée par une pratique ordinaire peu formalisée par ses acteurs. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de notre rapport, une meilleure compréhension de ces phénomènes ne doit pas servir à la seule compréhension de la spécificité du fleurissement ; elle ne devraient pas être sans conséquence pour la manière dont est conçue la problématique du paysage dans notre pays. Cette perspective nécessiterait cependant une étude très différente de celle que nous présentons ici.